

Questions orales

L'AÉROPORT INTERNATIONAL PEARSON

[Traduction]

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Monsieur le Président, il est très important de préserver l'intégrité du processus de consultation.

Tous les députés participent à une expérience unique. Nous mettons sur pied tout le processus des consultations budgétaires et nous éliminons le caractère secret qui a toujours entouré le budget.

Dans les faits, cela signifie que le ministre des Finances ne doit pas commenter les suggestions de tous et chacun. S'il le fait, il fera avorter le processus parce que le budget sera dévoilé bien avant la date où il est censé l'être.

Je n'ai pas l'intention de faire des commentaires sur les suggestions qui me sont présentées parce que je veux que le processus fonctionne. C'est ce que souhaitent également les Canadiens.

* * *

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

M. John O'Reilly (Victoria—Haliburton): Monsieur le Président, ma question porte sur les militaires canadiens qui ont servi lors de la guerre du golfe Persique. Il semble que l'on aurait administré aux militaires canadiens un médicament destiné à combattre les effets des attaques aux gaz neurotoxiques. Bon nombre d'entre eux se plaignent aujourd'hui d'effets secondaires graves, un mal que l'on a baptisé le syndrome de la guerre du Golfe.

● (1445)

Le ministre pourrait-il renseigner la Chambre sur les mesures qui sont prises pour aider ces vaillants Canadiens?

M. Fred Mifflin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale et des Anciens combattants): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question qui m'amène à parler, ici, de la santé et du bien-être à long terme des membres des Forces canadiennes.

Douze militaires ont montré des symptômes semblables à ceux qu'ont présentés des soldats américains. Ils ont été examinés par un médecin des Forces canadiennes et n'éprouvent actuellement aucun problème.

Comme le ministre l'a déclaré à la Chambre, nous n'avons pas réussi à établir un lien de cause à effet entre les agents de guerre chimiques et biologiques utilisés lors de la guerre du Golfe et les symptômes que présentaient les militaires canadiens. En fait, tout tend à prouver le contraire.

Je tiens à dire à la Chambre qu'il n'y a aucune preuve scientifique que les médicaments administrés aux membres des Forces canadiennes ont eu des effets nocifs. Au contraire, tous les éléments de preuve dont nous disposons indiquent que ces médicaments étaient sans danger.

M. Jim Gouk (Kootenay—Ouest—Revelstoke): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

Le gouvernement fédéral se livre encore une fois à un jeu politique aux dépens du bien-être économique du Canada. Les utilisateurs des aérogares 1 et 2 de l'aéroport Pearson doivent se contenter d'installations archaïques et surpeuplées pendant que le déplorable projet de loi C-22 se promène, comme un ballon de football, entre la Chambre des communes dominée par les libéraux et l'autre endroit à majorité conservatrice. Voilà un exemple de la pire planification économique possible.

Le ministre peut-il dire à la Chambre quelles mesures il a prises ou entend prendre pour sauvegarder la situation économique de l'aéroport Pearson, en attendant la fin de cette partie de football politique?

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports): Monsieur le Président, comme bon nombre de députés à la Chambre et comme tous ceux qui comprennent l'importance de l'aéroport international Lester B. Pearson pour l'économie de cette région de l'Ontario et celle de tout le pays, j'ai hâte à cet après-midi et à demain, car je crois comprendre que les sénateurs ont déjà fait savoir qu'ils étaient impatients de connaître la position de mes collègues du Parti réformiste.

À mon avis, si ces derniers appuient le projet de loi, nous pourrions enfin l'envoyer au Sénat et faire ce que nous devons dans ce dossier, c'est-à-dire nous mettre à l'oeuvre pour administrer l'aéroport Pearson.

M. Jim Gouk (Kootenay—Ouest—Revelstoke): Monsieur le Président, dans sa réponse, le ministre ne nous a pas expliqué ce qu'il a prévu pour Pearson.

Selon le plan national du ministre pour les aéroports, nous ne verrons pas le début des travaux de construction d'une nouvelle installation avant au moins 1998. C'est inacceptable! Et je ne peux pas croire que le ministre ose dire aux Torontois qu'ils devront attendre le début du siècle prochain pour pouvoir bénéficier d'installations aussi essentielles.

Que fait le ministre pour raccourcir ce délai inacceptable?

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports): Monsieur le Président, je me suis entretenu avec le premier ministre de l'Ontario à ce sujet. Comme le député le sait, la nouvelle administration aéroportuaire canadienne de Pearson sera composée de représentants du gouvernement du Canada, de l'Ontario et des diverses municipalités du Grand Toronto.

Ce processus est maintenant terminé. Nous avons déterminé les besoins transitoires, mais nous sommes confrontés, je me permets de le rappeler au député, à un épineux problème. Nous avons identifié les personnes visées. Nous avons établi la structure appropriée. Or, nos amis de l'autre Chambre voudraient que nous réfilions aux contribuables canadiens une facture de 445